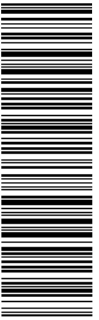


Placez vos cartes !!!
en prix à gagner
ce samedi
à 11 h
sur les ondes de **CINN911.com**

1800 \$

BINGO

LES PROFESSIONNELS DE PÊCHE À HEARST POUR UN TOURNOI EXCEPTIONNEL

PAGE 19



PAGE 2
REPRISE
DES COURS
EN PRÉSENTIEL À
L'UNIVERSITÉ DE HEARST



BIENTOT DU
NOUVEAU
MATÉRIEL **PAGE 3**

ÉVÈNEMENT 5 \$ MILLIONS DE DOLLARS

PARTICIPEZ À NOTRE GRAND TIRAGE EN ACHETANT UN VÉHICULE D'OCCASION
POUR AVOIR UNE CHANCE DE GAGNER

LIMITÉ À LA PROVINCE DE L'ONTARIO.
2 GAGNANTS - 1 UN À HEARST ET 1 À KAPUSKASING.
VOYAGE DE VOTRE CHOIX.
LE CONCOURS SE DÉROULE DU
1^{er} AU 30 SEPTEMBRE 2022.
LE TIRAGE AURA LIEU LE 3 OCTOBRE 2022.



L'Université de Hearst accueille des étudiants en chair et en os

Par Steve Mc Innis

Après deux années à jongler avec des cours en ligne ou en présentiel à cause des nombreuses restrictions reliées à la pandémie de la Covid-19, les équipes des trois campus de l'Université de Hearst pouvaient enfin vivre une vraie rentrée à titre d'institution indépendante.

On peut lire dans un communiqué de presse que l'Université vient d'ajouter trois chapitres importants à son histoire. Premièrement, c'est la première fois depuis le début de la pandémie que la vie universitaire reprend de plus belle. « Fébriles et enthousiastes, nous sommes heureux d'accueillir la nouvelle cohorte, ainsi que les étudiants et étudiantes qui ont débuté leurs études en virtuel », est-il écrit dans le communiqué.

La vie étudiante en avait pris pour son rhume au cours des deux dernières années. Le recteur, Luc Bussièrès a toujours mentionné que la vie étudiante est une partie intégrante importante pour les étudiants.

Les études virtuelles nuisent aux relations sociales, au travail d'équipe et surtout au sentiment d'appartenance à l'Université.

À la rentrée lundi dernier, 265 étudiants étaient présents sur les trois campus. Ce chiffre pourrait être revu à la hausse dans les prochaines semaines puisque la direction s'attend à recevoir d'autres inscriptions avant le début du prochain cours en bloc.



Photo : Université de Hearst

Nouveau diplôme

Outre accueillir les étudiants, les premiers étudiants au nouveau programme de Diplôme d'études supérieures en psychothérapie sont déjà en classe. Ce programme intensif a été conçu à partir du profil des compétences de l'Ordre des psychothérapeutes autorisés de l'Ontario.

Il s'agit d'un programme de deuxième cycle axé sur le développement des compétences menant à une carrière en psychothérapie. Les étudiants ayant réussi le programme pourront par la suite entreprendre les démarches afin d'être officiellement admis comme membre auprès de l'Ordre des psychothérapeutes autorisés de l'Ontario.

Autonomie

L'institution ne pouvait pas passer à côté de leur première année à titre d'université autonome grâce à une autonomie

complète et entière obtenue le 1^{er} avril dernier par le gouvernement ontarien, et ce, après 69 ans d'opération. « Ceci marque le dernier jalon indispensable à notre développement. » L'UdeH est maintenant un établissement universitaire ontarien avec les mêmes droits, obligations et responsabilités que les autres universités de la province. Beaucoup d'eau a coulé sous les ponts afin d'obtenir cette reconnaissance attendue depuis six décennies.

L'institution postsecondaire a eu le temps d'ouvrir deux campus, à Kapuskasing et Timmins, compléter une réforme qui a mené à plusieurs changements, dont les cours en bloc en 2014, créer le Groupe InnoVaNor et diplômer 1300 personnes avant de devenir autonome.

Une célébration publique sera organisée le 16 septembre prochain pour souligner et fêter

cette reconnaissance, mais aussi ses 70 ans en action.

Selon la direction, la cohorte de cet automne accueille autant des élèves diplômés des écoles secondaires de la région et de l'Ontario que des étudiants diplômés des collèges communautaires et des étudiants internationaux provenant de partout sur la planète.

Projets

Un projet d'agrandissement est toujours sur les planches à dessin pour augmenter la capacité d'accueillir davantage d'étudiants à Hearst. Selon la direction, les installations actuelles ne permettent pas vraiment d'accueillir plus d'étudiants sur les trois campus.

Plusieurs changements ont été complétés au bâtiment de Hearst et d'autres travaux de rénovation au campus sont prévus pour l'été 2023.

Pour marquer officiellement son autonomie, l'équipe de l'Université travaille actuellement sur un relooking de son image de marque, mais pour l'instant, aucune date limite n'a été déterminée.



Travaux mineurs à l'aéroport de Hearst

Par Steve Mc Innis

La direction de l'aéroport municipal René-Fontaine de Hearst prévoit le remplacement du système de distribution d'essence. Pour réaliser ce projet, la Ville de Hearst doit contribuer financièrement et une demande de financement a été effectuée auprès de la Société du Fonds du patrimoine du nord de l'Ontario. Lors de la dernière réunion du conseil municipal de Hearst, les élus ont autorisé la signature d'une entente de financement avec la Société de gestion du Fonds du patrimoine du nord de l'Ontario (SGFPNO) pour le projet de remplacement du système de distribution d'essence

à l'Aéroport municipal René-Fontaine. La contribution financière de la Ville sera de 98 425 \$. En juin 2021, la Ville de Hearst a conclu une entente avec Northwest Petroleum Equipment Ltd pour entreprendre le remplacement du système de distribution d'essence à l'Aéroport municipal René-Fontaine, au coût de 393 654 \$.

Le 20 juillet 2021, le Conseil municipal autorisait la soumission d'une demande de subvention auprès de la Société de gestion du Fonds du patrimoine du nord de l'Ontario (SGFPNO) pour le financement d'une partie des coûts du projet, soit la

somme de 295 275 \$. Le Conseil confirmait son engagement à défrayer sa part des coûts du projet, soit la somme de 98 425 \$ et les coûts qui pourraient excéder la somme envisagée au départ.

La demande de subvention a été acceptée en mars dernier, accordant un financement de 295 275 \$ pour le projet de dispensaires à essence à l'aéroport municipal, soit 75 % des coûts du projet. L'entente de financement entre la SGFPNO et la Ville de Hearst est maintenant finalisée et prête à être signée.

Le montant de la subvention s'élève à 295 275 \$ et la part

municipale se chiffre à 98 425 \$, dont 30 479 \$ financés par le Fonds de la taxe sur l'essence en 2021 et 67 946 \$ inclus au budget 2022.



Le Foyer des Pionniers prépare la venue des nouveaux lits

Par Steve Mc Innis

Afin de remplir les conditions gouvernementales pour l'obtention des 12 nouveaux lits pour le Foyer des Pionniers, annoncés par la ministre aux Affaires francophones, Caroline Mulroney, en 2021, la direction du Foyer demande de l'aide à la Ville de Hearst pour l'obtention d'un prêt d'Infrastructure Canada.

Alors que la direction du Foyer des Pionniers est en attente pour l'approbation du ministère des Soins de longue durée à la suite de la présentation des plans préliminaires soumis en mai 2022, des démarches sont entreprises pour consolider les fonds nécessaires à la construction d'une nouvelle aile.

Cette semaine, la Ville de Hearst a accepté de cosigner la soumission d'une demande de prêt auprès d'Infrastructure Ontario estimé à 4860 000 \$. Selon l'équipe du Foyer, les termes de ce genre d'emprunt seraient plus avantageux qu'avec une institution financière.

Advenant l'éligibilité de la proposition soumise par le Foyer, la Ville de Hearst demande que les détails de l'emprunt, incluant les termes, leur soient présentés. Ainsi, le Conseil municipal peut accepter en principe d'être l'auteur de la demande de financement soumise à Infrastructure Ontario par le Foyer.

Et, dans l'éventualité qu'Infrastructure Ontario accepte la demande, les élus devront de nouveau être consultés pour réviser les détails de l'entente, dont le montant total de l'emprunt, la durée, ainsi que l'usage des argents, avant que l'entente d'emprunt soit soumise au Conseil municipal, pour l'endossement officiel.

Selon les instigateurs du projet, si tout va selon les échéances estimées, la construction débiterait au printemps 2023 pour une durée d'environ 12 mois.

Ville vs Foyer

Ce n'est pas la première fois que la Ville de Hearst contribue au

projet du Foyer des Pionniers. En 2005, le Conseil municipal acceptait la contribution d'un montant annuel de 128 000 \$ pour aider avec la dette à long terme de la construction du Foyer des pionniers. Cette entente prendra fin en 2024.

En 2006, le Conseil municipal acceptait que la Ville de Hearst soit garante d'une marge de crédit d'un montant de 200 000 \$ du Foyer des pionniers.

En 2013, la Ville de Hearst devenait garante d'un prêt d'un montant de 1 521 000 \$ du Foyer des pionniers pour l'ajout de la cuisine et de la buanderie en plus de l'expansion de la salle à manger.

La Ville de Hearst met un frein sur les tondeuses

Par Steve Mc Innis

Il en avait été question plus tôt cet été sur les surcharges de travail en matière de tonte de pelouse pour les employés de la Ville de Hearst. Après évaluation, le département des parcs et loisirs cessera la coupe de gazon pour plusieurs organismes et organisations religieuses de la communauté.

Cette semaine, le Conseil municipal a accepté de cesser la tonte de pelouse des propriétés non municipales par l'équipe des parcs et loisirs, à l'exception des propriétés de la Corporation de distribution électrique de Hearst, le parc d'eau

en face de la Caisse Alliance et le terrain de piste et pelouse de l'école secondaire.

Lors de la dernière rencontre du Comité des parcs et loisirs, il avait été conclu qu'une réévaluation complète de la liste des endroits privés où les employés du département des parcs et loisirs assurent la tonte du gazon devait être effectuée.

Des organismes comme le Club de Curling, le Samaritain du Nord, l'Écomusée de Hearst, le Camp source de vie, l'Université et le Club Action devront trouver un

autre moyen de même que la Cathédrale Notre-Dame, les églises St-Matthew's et St-Paul's et l'Assemblée New Life.

Avant ces coupures de services, environ 124 heures de travail par mois étaient consacrées à la tonte de pelouse de propriétés d'organismes locaux. Avec l'ajout de parcs, de nouvelles infrastructures municipales et l'ajout de la responsabilité municipale des enterrements, tout en considérant les congés estivaux des employés, ceci faisait en sorte que l'équipe d'employés n'était plus en mesure

d'effectuer le travail.

La directrice du département des parcs et loisirs, Nathalie Coulombe, avait fait remarquer que l'équipement municipal prend de l'âge et est souvent limité.

Puisque les organismes seront avisés sous peu, les pelouses seront traitées par la Ville jusqu'à la fin de l'été ce qui permettra aux organismes d'obtenir du temps pour prendre d'autres arrangements avant la prochaine saison estivale.

La PPO ne tolérera plus les excès de vitesse à Mattice

Par Steve Mc Innis

Des agents de la Police provinciale de l'Ontario du district de Hearst ont procédé à l'arrestation de plusieurs chauffeurs dépassant largement la limite permise sur la route 11 dans la communauté de Mattice.

En seulement deux semaines d'opération, les policiers ont, entre autres, arrêté et inculpé quatre personnes pour conduite dangereuse. Alors que la limite permise est de 60 km/h dans toutes et les villes et villages de la province, trois transports et un automobiliste ont été arrêtés pour excès de vitesse.

Les agents de l'OPP ont capté sur leur radar ces quatre chauffeurs à des vitesses de 102, 103, 106 et 108 km/h dans une zone de 60 km/h. Les véhicules ont tous été remorqués et mis en fourrière. Les permis de conduire ont également été suspendus.

Au cours de la dernière année,

le maire de Mattice-Val Côté déplorait publiquement les excès de vitesse dans la Municipalité de Mattice. Marc Dupuis demandait à la PPO d'être plus vigilant dans ce secteur. « J'avais fait des démarches auprès du ministère des Transports de l'Ontario pour faire baisser la limite dans notre communauté et quand j'avais la chance de passer le message auprès des policiers et les dirigeants, je ne me gênais pas pour leur faire savoir que c'est problématique chez nous », indique Marc Dupuis, maire de Mattice-Val Côté.

Outre le conseil municipal, plusieurs citoyens et propriétaires d'entreprise sur la rue principale de Mattice craignent de traverser la route à toute heure de la journée et de la nuit. « C'est rendu un free-for-all sur nos routes dans le nord de l'Ontario », ajoute le maire. « Il faut remettre de

l'ordre dans ce dossier-là ! Il faut multiplier la remise de billets d'infraction et également reconsidérer la remise d'un permis de conduire aux non-canadiens en moins de trois semaines ».

Selon le premier magistrat, plusieurs autres arrestations ont été réalisées au cours de la

dernière fin de semaine. « Je suis très satisfait du travail qu'ils ont commencé, bravo. Mais là, il faut que ça continue. Il faut sécuriser nos routes pis ça presse », conclut le maire qui constate cette situation un peu partout sur les réseaux routiers puisqu'il est lui-même chauffeur autobus voyageur.

Correction sur les conseillers élus par acclamation à Mattice-Val Côté

Par Steve Mc Innis

Lors de la dernière édition du journal Le Nord de la semaine dernière, on mentionnait que Richard Lemay quittait la politique, mais c'est bien Daniel Grenier et Richard Lemay qui n'ont pas sollicité un nouveau mandat pour la prochaine élection municipale.

Donc seulement quatre personnes se sont inscrites comme

conseiller pour Mattice-Val Côté pour le mandat 2022-2026. Steve Brousseau, Sophie Gagnon, Joyce Malenfant et Réginald Manning seront les nouveaux membres du conseil municipal. Richard Lemay tire sa révérence après avoir accompli trois mandats et Daniel Grenier quitte après avoir accompli ce travail depuis 2012.

Des questions éthiques au cœur de l'élan de solidarité canado-ukrainien

Il faut louer les efforts extraordinaires dont font preuve Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) et toutes les agences d'établissement à travers le pays pour accueillir les personnes ukrainiennes déplacées. Cependant, dans le contexte actuel d'une trop longue série de ratés de la part du ministère, cette redoutable efficacité soulève plusieurs questions, notamment éthiques, quant à cette opération.

Ces efforts s'inscrivent dans la tradition canadienne d'accueil des réfugiés et de réponse à des crises de grande ampleur depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, qui a culminé par la plus importante opération de réinstallation de réfugiés de notre histoire, celle des réfugiés d'Indochine entre 1975 et 1999.

Les questions qu'ils soulèvent sont toutefois incontournables et il est important d'en discuter si l'on veut pouvoir à terme assurer la bonne entente dans notre pays.

Le programme d'aide aux personnes ukrainiennes déplacées

Assez rapidement après le début de la guerre d'agression menée par le Kremlin contre l'Ukraine, IRCC s'est inspiré du programme de protection temporaire mis en place par l'Union européenne dans les jours qui ont suivi l'invasion pour faciliter l'arrivée des familles ukrainiennes au pays. Ainsi, un système d'Autorisation de voyage d'urgence Canada-Ukraine (AVUCU) a été créé.

Il est important de souligner que les familles ukrainiennes qui sont accueillies depuis plusieurs semaines au Canada ne le sont pas à titre de réfugiées. Ces personnes ont un statut de résident temporaire.

L'AVUCU est en réalité un visa de visiteur gratuit. Ce visa leur permet, une fois arrivées au pays, d'obtenir un permis de travail ouvert ou un visa d'études, et de déposer, ultérieurement, une demande de résidence permanente selon les programmes existants. Ce visa délivré aux personnes déplacées est valide pour trois ans et peut être prolongé.

Les chiffres concernant ce programme exceptionnel sont frappants : entre le 17 mars et le 17 août 2022, IRCC a approuvé quelque 204 793 demandes d'AVUCU et en a reçu 495 929. Entre le 1er janvier et le 14 août 2022, 74 589 citoyens ukrainiens et résidents permanents canadiens d'origine ukrainienne sont arrivés au Canada.

Deux poids, deux mesures

Faut-il rappeler que les réfugiés parrainés par le gouvernement doivent, eux, rembourser le coût de ce transport au gouvernement canadien ?

Les demandeurs ukrainiens, eux, n'ont pas à payer de frais pour les données biométriques, le visa de visiteur ou encore les permis, contrairement à tous les autres demandeurs des programmes existants à IRCC.

Les organismes œuvrant dans le secteur de l'établissement ont aussi reçu l'autorisation de livrer des services aux familles ukrainiennes ; en revanche, les travailleurs étrangers temporaires et les étudiants étrangers ne sont pas admissibles à ces services d'établissement.

Les étudiants francophones africains qui se font quasi systématiquement refuser leur permis apprécieront que les jeunes Ukrainiens puissent en obtenir un automatiquement. Les travailleurs étrangers temporaires apprécieront que les Ukrainiens aient une voie tracée vers la résidence permanente qui leur est refusée.

Qu'en est-il des milliers de personnes qui attendent depuis des mois, parfois même des années, leur résidence permanente ou leur visa ? Comment leur expliquer qu'IRCC puisse avoir une machine bien huilée pour les familles ukrainiennes, mais pas pour les autres ?

Les questions éthiques que cela soulève

Je vais oser parler de l'éléphant dans la pièce ; en fait non, des deux éléphants dans la pièce.

En avril dernier, Statistique Canada a produit une note très instructive sur le profil sociodémographique des Canadiens d'origine ukrainienne. On y apprend entre autres que selon le recensement de 2016, 4 % de la population canadienne a déclaré « ukrainien » comme étant l'une de ses origines ethniques, soit 1,36 million de personnes.

On note également une concentration importante de personnes d'origine ukrainienne dans certaines villes comme Calgary, Edmonton et Winnipeg, mais aussi Oshawa et London. À ces chiffres, il faut rajouter les exilés forcés actuels.

En date du 14 août, près de 75 000 Ukrainiens étaient arrivés au Canada en vertu de l'AVUCU. On comprendra sans peine que les Canadiens d'origine ukrainienne, de même que les Ukrainiens qui arrivent actuellement et qui feront du Canada leur nouveau foyer, se sentiront redevables de l'accueil et des efforts réalisés par le gouvernement libéral en place.

On ne peut donc sous-estimer le poids politique potentiel de ces populations, notamment dans les Prairies où les libéraux tentent de garder ou de récupérer des sièges, et dans la grande région de Toronto où les comtés sont chaudement disputés entre les libéraux et les conservateurs.

Il apparaît donc légitime de se demander s'il s'agit, en tout ou en partie, d'un calcul politique.

Ma deuxième interrogation vient du fait que l'on observe le même empressement et le même engouement à accueillir des familles ukrainiennes dans les pays européens qu'au Canada.

Alors que tous ces systèmes d'immigration sont d'une complexité sans nom et bien souvent arbitraires, comme on peut l'observer avec le traitement différentiel des demandeurs africains francophones, les systèmes mis en place pour l'accueil des familles ukrainiennes déplacées de force fonctionnent à merveille.

Une fois encore, il faut s'en féliciter. Mais on ne peut s'empêcher de penser qu'il y a derrière ce différentiel une illustration de la racialisation de nos systèmes d'immigration. Et cela constitue un problème éthique de grande ampleur.

Auréli Lacassagne
Chroniqueuse — Francopresse

LES
Médias
de l'épinette noire

JOURNAL
LE NORD

CINN911.com

Équipe

Steve Mc Innis

Directeur général et éditeur
smcinnis@hearstmedias.ca

Sylvie Turgeon

Adjointe à la direction
adjdirection@hearstmedias.ca

Dan Yangary

Graphiste
pub@hearstmedias.ca

Réception et distribution

info@hearstmedias.ca

Anouck Guay

Webmestre
web@hearstmedias.ca

Guy Morin

Collaborateur

Manon Longval

Ventes
vente@hearstmedias.ca

Claire Forcier

Révisseuse bénévole

Suzanne Dallaire Côté

Claudine Locqueville

Elsa St-Onge

Renée-Pier Fontaine

Thérèse Germain St-Jules

Chroniqueuses

Sites Web

lejournallenord.com

Journal électronique

lejournallenord.com (imprimée)

Facebook

fb.com/lejournallenord

Fondation

Donation-Frémont

613 241-1017

Canadian Media Circulation

Audit

circulationaudit.ca

416 923-3567

Lignes agates marketing

anne@lignesagates.com

866 411-7487

Journal Le Nord

1004, rue Prince, C.P. 2648

Hearst (ON) PoL 1No

705 372-1011

Notre journal rectifiera toute erreur de sa part qui lui est signalée dans les 48 heures suivant la publication. La responsabilité de notre journal se

limite, dans tous les cas, à l'espace occupé par l'erreur, pourvu que l'annonce en question nous soit parvenue avant l'heure de tombée. Il est interdit de reproduire le contenu de ce journal sans l'autorisation écrite et expresse de la direction. Nous reconnaissons l'aide financière du Gouvernement du Canada, par l'entremise du Fonds du Canada pour les périodiques pour nos activités d'édition. **Prenez note que nous ne sommes pas responsables des fautes dans plusieurs des publicités du journal.** Nombreuses sont celles qui nous arrivent déjà toutes prêtes et il nous est donc impossible de changer quoi que ce soit dans ces textes.

ISSN 1199-0805



Projet de loi 7 : « Ma mère se serait laissé mourir »

Par Émilie Pelletier - Initiative de journalisme local - Le Droit

Guy Bourgouin a fait ses adieux à sa mère, Monique Bourgouin, il y a plus d'un mois. Mais elle aurait pu ne jamais se rendre aussi loin. « Elle se serait laissé mourir », croit son fils, si elle avait dû changer de centre hospitalier, contre son gré, comme le propose le projet de loi 7.

Avant d'emménager dans le foyer de soins de longue durée (FSLD) de son choix, où elle a rendu son dernier souffle, elle a passé trois ans à l'hôpital, au niveau de soins alternatifs (NSA).

Les hôpitaux utilisent ce terme, NSA, pour désigner le statut des patients qui occupent un lit, mais qui ne nécessitent pas le niveau de services prodigués dans l'unité de soins où ils se trouvent.

On avait proposé à Mme Bourgouin une place dans un autre établissement, situé à Hearst, mais elle avait décliné l'offre parce qu'elle refusait de s'éloigner du cimetière où repose son défunt mari, à Dubreuilville. Elle tenait à rester là.

« Elle a eu une belle vie. Ça faisait longtemps que ma mère voulait aller rejoindre mon père », indique son fils Guy Bourgouin, porte-parole néodémocrate en matière de francophonie à Queen's Park.

Monique Bourgouin s'est éteinte le 29 juillet, à l'âge de 89 ans.

Projet de loi 7

Des « patients NSA », il y en a beaucoup en Ontario : 6000, pour être exact, selon les données de la province, et 2000 sont sur une liste d'attente pour une place en FSLD.

Et ces jours-ci, la crise qui frappe de plein fouet les hôpitaux de la province et qui a engendré la fermeture de plusieurs services d'urgence ces derniers mois force le gouvernement Ford à chercher des solutions pour libérer des lits. Dans sa quête de remèdes, le ministre des Soins de longue durée, Paul Calandra, s'est tourné vers ces « patients NSA ». Son projet de loi 7 autorisera leur transfert temporaire si le lit qu'ils occupent est prisé et que leur établissement de choix n'est pas disponible.

« Elle se serait laissé mourir », répète Guy Bourgouin, qui s' imagine la réaction de sa mère

si elle avait été dans cette situation.

« Cette nouvelle disposition autorise la prise de certaines mesures sans le consentement de ces patients, peut-on lire dans le premier paragraphe du projet de loi 7. Par exemple, le coordonnateur des placements peut établir l'admissibilité d'un patient à un foyer de soins de longue durée, choisir un foyer et autoriser l'admission du patient au foyer. » Le gouvernement a assuré que personne ne ferait usage de la force physique pour libérer des lits.

Or, Paul Calandra a déclaré que les patients devraient « absolument » se voir facturer des tarifs journaliers s'ils refusent de se déplacer, sans pour autant préciser le montant. « Si un résident n'est pas capable d'exprimer en anglais ce dont il a besoin et que ses proches aidants sont trop loin pour venir prendre soin de lui chaque jour, qui va pouvoir savoir ce dont il a besoin ? », ajoute Guy Bourgouin, porte-parole néodémocrate en matière de francophonie et fils de la défunte Monique Bourgouin.

Inquiétudes pour les francophones

En conférence de presse à Niagara Falls, vendredi dernier, la ministre des Affaires francophones, Caroline Mulroney, a souligné que « si ce projet de loi 7 est adopté, les enjeux francophones vont demeurer importants », mais elle n'a pas pu garantir que les patients d'expression française seront envoyés dans des FSLD qui offrent des services dans leur langue.

La ministre Mulroney a néanmoins souligné que c'est son gouvernement qui est devenu le premier en Ontario à adopter une stratégie francophone pour les soins de longue durée.

N'empêche, 68 % des résidents en FSLD sont atteints de démence, selon la province, « et on sait que plusieurs d'entre eux reviennent à leur langue maternelle, au fur et à mesure que la maladie progresse », avait soutenu l'adjointe parlementaire de la ministre des Affaires francophones, Natalia Kusendova, lors d'une entrevue avec Le Droit,

l'an dernier.

Cette dernière avait alors noté qu'environ 2000 Franco-Ontariens étaient en attente d'une place en FSLD, disant que ce nombre était probablement largement sous-estimé parce que certains francophones hésitent à s'identifier ainsi, craignant une augmentation du temps d'attente pour avoir accès à un établissement.

En Ontario, parmi les 626 foyers de soins de longue durée, 30 sont désignés « francophones ».

Nous avons aussi demandé à un représentant du ministère des Soins de longue durée s'il pouvait offrir une garantie absolue que si les patients francophones doivent être déplacés en FSLD de façon temporaire, ce sera dans un établissement où l'on parle français.

« Lorsqu'ils recommandent un placement temporaire approprié dans un foyer, les coordonnateurs des placements des services de soutien à domicile et en milieu communautaire tiennent compte

des préférences religieuses, linguistiques et culturelles du patient. Les patients ne seront admis que dans un foyer qui répond à leurs besoins de soins », nous a-t-on répondu.

« On ne les croit pas du tout, s'indigne la porte-parole du NPD en matière de santé, France Gélinas. Ils disent qu'ils tiennent compte des préférences. C'est une farce, ça, c'est une farce. »

La députée de Nickel Belt, une région francophone au nord de la province, dit que « même en ce moment », plusieurs francophones sont placés dans des FSLD qui ne rencontrent pas leurs besoins linguistiques.

Celle-ci est convaincue que la solution à la crise hospitalière réside plutôt dans les soins à domicile.

Si le gouvernement ontarien pouvait mettre en place un meilleur programme de soins à domicile en offrant un salaire approprié aux travailleurs de la santé, « on pourrait garder des milliers d'ainés chez eux », insiste-t-elle.



LACROIX OPTICAL
705 362-4447
Lacroix.Optical2022@outlook.com
A-1500, Route 11 Ouest

Grande OUVERTURE
LE 6 SEPTEMBRE

- Ouvert du lundi au vendredi de 9 h à 17 h 30 (Fermé sur l'heure du dîner)
- Aucun examen de la vue
- La clientèle doit apporter une prescription valide
- Offre de services de vente de lunettes avec prescription
- Ajustement de lunettes
- Vente de lentilles cornéennes
- Réparation de tout produit optique

LE VENDREDI 16 SEPTEMBRE 2022

DE 17 À 19 H

CAMPUS DE HEARST - 60, 9^E RUE

**UNIVERSITÉ
DE
HEARST**

CÉLÉBRATION DE NOTRE AUTONOMIE ET DE NOTRE NOUVELLE IDENTITÉ VISUELLE

INSCRIPTION REQUISE

Pour vous inscrire, scannez
le code QR ou rendez-vous
au www.uhearst.ca



Une navette se déplaçant de Timmins vers Hearst
est disponible!

POUR INFO, CONTACTEZ :
communications@uhearst.ca
705 372-1781



Les camps d'été et la plage du Lac Johnson ont été occupés à Hearst

Par Steve Mc Innis

Un total de 119 jeunes a profité des sessions de camps d'été proposées par la Ville de Hearst qui se déroulaient dans les locaux de la Limite, au gymnase de l'école catholique St-Louis et au pavillon communautaire Espace Hearst.

Les camps d'été de la Ville de Hearst 2022 se sont déroulés sur sept semaines, soit du 4 juillet au 19 août dernier. Comme les années précédentes, trois moniteurs s'occupaient des jeunes avec l'aide de plusieurs entraîneurs locaux et moniteurs de sécurité aquatique. « Les camps d'été 2022 ont été un franc succès et à pleine capacité semaine après semaine, avec toujours quelques noms sur les listes d'attente », peut-on lire



Photos : Facebook Camp d'été de la ville de Hearst

sur les notes de service de Nathalie Coulombe, directrice des loisirs et des parcs de la Ville de Hearst.

« Comme à l'habitude, les semaines les plus populaires ont été celles de natation. Malgré les rénovations présentement en cours à la piscine municipale, les cours de natation se sont offerts à la piscine du motel Super 8 ainsi qu'au lac Johnson's lorsque la température le permettait », indique Mme Coulombe.

Cet été, un logiciel nommé Amilia gère les inscriptions



en ligne. « Ça a été grandement apprécié par les parents. L'ajout de plusieurs nouvelles politiques ont aussi assuré un bon déroulement, dont celle des remboursements, du code de conduite pour les campeurs, de l'intégration des campeurs avec besoins spéciaux, du partage de photos sur les médias sociaux ainsi que de l'utilisation d'appareils électroniques. »

Formation

La piscine municipale est encore fermée pour laisser la place aux rénovations. Plusieurs

sauveteurs ont quand même reçu diverses formations de rattrapage afin d'être en norme pour les camps d'été, ainsi qu'effectuer la surveillance au lac Johnson's.

La surveillance des nageurs par plus de 11 sauveteurs municipaux à la plage du lac Johnson's avait recommencé après une pause de deux ans en raison des restrictions de la Covid-19. Les sauveteurs étaient sur les lieux tous les jours du 27 juin au 10 août.

Les statistiques ont démontré que plus de 557 baigneurs et 1484 visiteurs ont fréquenté la plage du lac Johnson's au cours de la saison estivale, en plus de 96 embarcations aquatiques.



Atelier de karaté avec André Rhéaume

Assemblée générale annuelle 2021-2022

Cinq postes au conseil d'administration seront en élection dans le cadre de cette AGA (quatre postes avec un mandat d'une durée de deux ans et un poste avec un mandat d'une durée d'un an).

Pour obtenir un formulaire de mise en candidature ou pour avoir plus de détails sur ces postes ainsi que sur la composition de notre conseil d'administration et les rôles des administrateurs, prière de contacter la directrice générale et artistique du Conseil des Arts de Hearst, Valérie Picard :

705 362-4900, poste 3
dg@conseildesartsdehearst.ca

Le Conseil
des Arts
de Hearst



27 septembre 2022
Galerie 815
19 h

Place des Arts de Hearst
75, 9^e Rue, Hearst, ON

Pour en finir avec la violence à l'endroit des travailleurs de la santé

Par Émilie Gougeon-Pelletier — Initiative de journalisme local — Le Droit

L'opposition officielle à Queen's Park veut s'assurer que les travailleurs de la santé qui dénoncent des incidents de violence n'en subissent pas les répercussions.

« Personne ne devrait avoir à travailler en craignant d'être agressé », estime la porte-parole néodémocrate en matière de santé France Gélinas.

Elle vient de redéposer son projet de loi visant à protéger les travailleurs de la santé ontariens contre la violence au travail, mort au feuillet en raison des élections provinciales du 2 juin.

S'il reçoit l'appui du gouvernement, ce projet de loi modifierait la Loi sur la santé et la sécurité au travail afin d'empêcher les représailles pour avoir dénoncé la violence ou le harcèlement.

« Plus encore, aucune carrière ne devrait être affectée négativement, pour avoir soulevé des inquiétudes quant à leur sécurité personnelle, à leur dignité. Cela est particulièrement vrai dans le domaine de la santé où les travailleurs sont contraints de subir le poids de la frustration du public causée par un système de santé surchargé et en sous-effectif », a affirmé France Gélinas.

Rapports mensuels

Le projet de loi de la députée franco-ontarienne de Nickel Belt exige aussi que les hôpitaux et les foyers de soins de longue durée (FSLD) publient des rapports mensuels à propos de la violence et du harcèlement sur les lieux de travail.

« Nous voulons que les travailleurs s'expriment lorsque la violence et le harcèlement se produisent plutôt que de garder le silence. Malheureusement, dans de nombreux hôpitaux et autres établissements de soins de santé, la violence au travail est trop souvent balayée sous le tapis. Les infirmières et les autres travailleurs de la santé ont l'impression qu'on leur dit que le harcèlement physique et verbal fait partie du travail. »

Hausse en Ontario

Le harcèlement, la violence physique, les agressions sexuelles et les attaques à caractère raciste sont en hausse dans les hôpitaux

et dans les FSLD depuis le début de la pandémie, à travers la province.

Un sondage mené au printemps par le Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP) auprès de 2300 infirmiers auxiliaires autorisés de première ligne, préposés aux services de soutien personnel, brancardiers, préposés au nettoyage et autres membres du personnel hospitalier de première ligne, a révélé que 63 % ont déclaré avoir subi des violences physiques.

Quant aux violences non physiques, ce taux grimpe à 78 %, et on apprend que 49 % des travailleurs ont confié avoir été victimes de harcèlement sexuel. Selon le SCFP, 36 % de tous les travailleurs hospitaliers sondés disent avoir subi une agression sexuelle.

Parmi les travailleurs racialisés, 71 % disent avoir été victimes de harcèlement ou d'abus en raison de leur race ou de leur apparence. Pourtant, la main-d'œuvre racialisée ne représente que 35 % du personnel hospitalier de la province.

Plus de la moitié des membres du personnel hospitalier de l'Ontario jugent qu'il s'agit d'un problème qui a augmenté au cours de la pandémie, et presque 50 % des répondants sont d'avis que les hôpitaux n'ont rien fait pour accroître la protection du personnel au cours de la dernière année.

« De tous les groupes professionnels, les travailleurs de la santé sont ceux qui courent le plus grand risque de violence au travail », déplore le vice-président du Conseil des syndicats d'hôpitaux de l'Ontario (CSHO-SCFP), Dave Verch.

Infirmier auxiliaire autorisé, M. Verch allègue qu'au cours de la dernière décennie, la violence contre les infirmières a augmenté trois fois plus vite que la violence contre la police et les agents de correction réunis.

Cette violence infligée à l'endroit d'un corps professionnel composé à 84 % de femmes – et en « grande partie à motivation raciale » – « s'inscrit dans un contexte de pénurie de personnel grave et sans précédent dans nos hôpitaux, dans leur troisième

année de lutte contre cette pandémie », déplore Dave Verch.

Postes vacants

Il croit aussi que la violence et le harcèlement expliquent en grande partie le nombre de postes vacants au sein des professions de la santé.

Le sondage du SCFP conclut que 62 % des membres ont déclaré être déprimés, anxieux ou émotionnellement épuisés.

Et la situation est probablement bien plus grave qu'on ne le pense, selon l'infirmier autorisé et vice-président régional de l'Association des infirmières et des infirmiers de l'Ontario (AIIO), DJ Sanderson, parce que plusieurs travailleurs ne signalent pas les incidents de violence ou de harcèlement au travail, par crainte de représailles.

« Beaucoup trop souvent, lorsque ces incidents se produisent, il y a un certain nombre de choses qui traversent l'esprit des infirmières. Peut-être que ça ne s'est pas vraiment passé, peut-être que je l'imagine, ou mes employeurs ne feraient rien. Alors, pourquoi s'embêter? Ou pire, l'employeur prétendra que je suis en quelque sorte responsable de ce qui s'est passé et certains pensent encore que cela fait partie du travail. Mais frapper, frapper, crier, poignarder et toucher une autre personne sans son consentement,

c'est de la violence, c'est du harcèlement et ça doit arrêter. »

Appui du gouvernement ?

En période de questions à Queen's Park, mercredi, la députée Gélinas a demandé au gouvernement Ford s'il avait l'intention d'appuyer son projet de loi.

Le ministre du Travail, de l'Immigration, de la Formation et du Développement des compétences, Monte McNaughton, n'a pas voulu répondre directement à la question.

Il en a plutôt profité pour attaquer le bilan du NPD ontarien et l'a accusé de ne pas être « le parti des travailleurs qu'il prétend être ».

« Le soi-disant "parti des travailleurs", le NPD, a voté contre la loi sur le travail pour les travailleurs pour augmenter les amendes infligées aux employeurs qui enfreignent la loi. » Monte McNaughton a assuré que son gouvernement a embauché plus de 100 nouveaux inspecteurs de la santé et de la sécurité et que depuis le début de la pandémie, plus de 100 000 enquêtes et inspections en milieu de travail ont été effectuées.

Il n'a pas précisé combien de ces enquêtes et inspections ont été menées dans les hôpitaux et les FSLD, spécifiquement.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE



Le Club Voyageur

**VOUS INVITE À SON
ASSEMBLÉE ANNUELLE**

LE MERCREDI 21 SEPTEMBRE 2022 à 19 h

dans la grande salle du restaurant Companion.

Tous et toutes sont bienvenus.

Voyageur Club

**INVITES EVERYONE INTERESTED TO ITS
ANNUAL GENERAL MEETING**

WEDNESDAY SEPTEMBER 21, 2022, AT 7 PM

in the large conference room at the

Companion restaurant. Everyone is welcome.

Hearst en bref : appui, finance et autre rénovation à l'aréna

Par Steve Mc Innis

La Ville de Hearst appuie la résolution de la Municipalité de Shuniah demandant aux gouvernements provincial et fédéral de donner l'accessibilité à tous documents provinciaux et fédéraux liés à l'ancien pensionnat pour Autochtones Mohawk Institute.

Le Mohawk Institute a ouvert ses portes en 1831 et a fermé en 1970, ce qui en fait l'un des pensionnats les plus vieux en activité au Canada. L'initiative de recherches d'éventuelles tombes anonymes d'enfants qui ont fréquenté le pensionnat Mohawk Institute, situé à Brantford, a débuté en novembre 2021.

La Ville de Brantford a récemment ouvert ses archives pour permettre aux chercheurs de rassembler tous renseignements et documents associés au pensionnat. La Ville implore les gouvernements fédéral et provincial ainsi que l'Église anglicane d'en faire de même.

Finances

La trésorière de la Ville a présenté une revue de mi-année des revenus et des dépenses. Cet exercice vise à s'assurer que les revenus et dépenses respectent le budget pour l'année 2022. La majorité des variances sont près du 50 %, ce qui est un indicatif que les montants dépensés au 30 juin sont tels que prévus au budget. Dans certains cas, les variances sont plus élevées ou plus basses et une brève explication justifie l'écart.

La trésorière précise que dans la section des revenus, il y a quelques points qui se démarquent.

Premièrement, les revenus de taxation sont près du montant total au budget puisque les taxes sont facturées en février et en juin. Deuxièmement, dans la section des frais d'utilisation, les services de récréation sont plus bas que budgétés. La COVID a eu un impact sur les opérations de l'aréna au début de l'année et de plus, il n'y a aucune activité à la piscine.

Gouttières

Une somme de 30 000 \$ sera investie pour l'installation d'un système de gouttières sur le mur ouest du Centre récréatif Claude-Larose.

Au cours des dernières années, certains incidents ont eu lieu en raison de la pente de la chaussée qui devient glissante à l'entrée principale du centre récréatif. Plusieurs améliorations ont été apportées au cours des deux dernières années, dont l'ajout d'inspections journalières, l'épandage de sable plus fréquent, le déblaiement journalier et l'ajustement de la pente à l'aide de briquettes. Toutefois, le problème semble persister lors de la fonte de la neige sur le toit du centre récréatif et lors de pluie en temps plus froids.

À la suite d'une consultation avec un représentant de l'entreprise Strategik Builders, il a été conclu qu'une analyse complète du toit devait être effectuée afin de permettre l'installation de nouvelles gouttières dans la région spécifique.

La compagnie Rivard Engineering a préparé un plan d'installation qui assurerait que le

flux de l'eau sur le toit du centre soit envoyé dans le « storm » et que la chaussée devant l'entrée principale du centre demeure sèche. Il serait souhaitable d'effectuer ces travaux avant la période hivernale et un appel d'offres devrait être lancé prochainement.

Toutefois, puisqu'aucune allocation budgétaire pour ces travaux n'a été prévue, il est recommandé d'utiliser les fonds de certains projets capitaux prévus qui n'auront pas lieu cette année, soit la surfaceuse à glace et les portes de l'entrée principale du centre récréatif.

Officier

Martin Brunet est entré en poste comme officier aux arrêtés municipaux pour la Ville de Hearst le mardi 30 août dernier. Ce dernier sera responsable d'émettre des billets de contravention et faire respecter les arrêtés municipaux, ce qui requiert une désignation du Conseil municipal. Tout officier aux arrêtés municipaux doit être nommé par arrêté municipal pour lui donner l'autorité de faire appliquer les règlements municipaux, ce qui a été entériné lors de la dernière réunion du conseil.



COMITÉ CONJOINT DE VÉRIFICATION DE LA CONFORMITÉ

ÉLECTIONS MUNICIPALES 2022

Les municipalités de Hearst, Mattice-Val Côté, Opasatika, Val Rita-Harty, Kapuskasing, Moonbeam, Fauquier-Strickland et Smooth Rock Falls **invitent des candidatures de personnes intéressées à siéger sur le Comité conjoint de vérification de la conformité.** Le comité est responsable d'étudier les demandes aux fins de conformité en relation aux élections municipales.

Le comité comptera trois membres qui possèdent les qualifications et compétences suivantes :

- engagement à apprendre et comprendre les règles de financement des campagnes d'élections municipales ;
- esprit d'analyse et capacité de prendre des décisions ;
- expérience de travail en comité ou situations semblables ;
- disponibilité et volonté de participer aux réunions ;
- excellente aptitude à communiquer oralement et par écrit ;
- le bilinguisme est considéré un atout.

Le mandat du comité est du 15 novembre 2022 au 14 novembre 2026.

Les formules de demande sont disponibles au bureau du greffier ou de la greffière de chaque municipalité. Les candidatures doivent être soumises avant **16 h le vendredi 16 septembre 2022**, à l'attention du greffier de la Ville de Hearst, 925, rue Alexandra, Hearst, Ontario P0L 1N0.



Il est finalement temps de donner une chance à votre ordinateur de se reposer pendant cette fête du Travail !

Les bureaux des Médias de l'épinette noire seront fermés le 5 septembre pour l'occasion.

Les organismes sont victimes de l'inflation et de la pénurie de personnel

Par Charles Fontaine — IJL — Réseau.Presse — Le Droit

Alors que leur demande est plus élevée que jamais, la majorité des organismes sans but lucratif (OSBL) de l'Ontario doivent jongler avec une poussée inflationniste et une pénurie de personnel. Dans certains cas, les services offerts diminuent.

L'Assemblée de la francophonie de l'Ontario (AFO) et l'Ontario Nonprofit Network (ONN) ont mené un sondage auprès de plus de 1500 OSBL de la province concernant l'impact de la pandémie et de l'inflation.

Les deux tiers d'entre eux indiquent que l'inflation est un défi majeur et qu'elle entraîne une hausse des coûts pour 80 % d'entre eux. Certains organismes peuvent monter leurs prix, comme Alliance Française Ottawa, qui offre des cours de français langue seconde pour adultes.

« Nos dépenses ont beaucoup augmenté ces derniers temps. On a eu des rénovations à faire. Ça a été un peu difficile pour nous financièrement cette année. On n'a pas vraiment le choix [d'augmenter nos prix]. On doit

rééquilibrer la balance des recettes et des dépenses, parce que les dépenses ont beaucoup augmenté », relève le directeur général Samuel Coeytaux.

Mais d'autres ne peuvent pas se permettre d'augmenter leurs coûts, étant donné qu'ils sont au service de la communauté. « Pour les services qu'ils donnent, ils ne peuvent pas se revirer [et charger plus cher]. Leur mission communautaire n'est pas de monter des prix », mentionne le président de l'AFO, Carol Jolin.

Manque de personnel

En même temps que la demande augmente, la pénurie de main-d'œuvre s'invite chez 73 % des organismes francophones. « Il y a une pénurie de personnel importante. Si tu réussis à trouver du personnel, il faut que tu sois capable de le payer pour le garder. Les OSBL ne peuvent pas compétitionner avec des entreprises privées », souligne M. Jolin.

L'AFO a d'ailleurs vécu cette situation dernièrement quand quatre employés ont quitté le bateau pour un meilleur salaire.

« Durant la pandémie, beaucoup de gens à la retraite qui faisaient du bénévolat ont quitté, vu qu'ils étaient plus à risque d'attraper le virus. Ils ne sont pas revenus, donc il y a un manque de bénévoles », poursuit-il en ajoutant que 60 % des organismes ont perdu des bénévoles.

C'est ce qui s'est passé à la Fédération des aînés et des retraités francophones de l'Ontario régionale de l'Est.

« Le défi est de rebâtir les équipes de bénévoles. La moins grande popularité des clubs traditionnels et le vieillissement en sont les causes », indique le président Marc Ryan. C'est difficile d'attirer des membres. On ne peut plus fonctionner avec une formule d'un conseil d'administration avec plusieurs postes. Il faut inventer de nouvelles manières de représentation. »

Recommandations

L'AFO demande aux gouvernements fédéral et provincial de venir en aide au 58 000 OSBL de la province en créant des stratégies de développement de main-d'œuvre et de recrutement

de bénévoles.

« Avec la pandémie, on a pu aller chercher des fonds au niveau fédéral et provincial pour aider les organismes à passer à travers la pandémie. Ça a donné un coup de pouce, mais maintenant on a un autre défi et c'est celui de la poussée inflationniste et la pénurie de personnel », affirme Carol Jolin.

Il persiste que les gouvernements doivent investir dans les OSBL. « C'est de plus en plus pressant. » Le leader franco-ontarien révèle que deux des 17 Associations canadiennes-françaises de l'Ontario (ACFO) ne reçoivent aucun argent de la part du gouvernement et que huit en reçoivent moins de 40 000 \$. Pourtant, selon une étude menée par l'AFO, elles devraient recevoir au moins 108 000 \$ par année pour survivre. « On est très loin de ça. On manque de financement partout. »

Il ajoute que le Plan d'action sur les langues officielles du fédéral offre une aide importante à ces organismes, mais l'AFO demande une bonification de l'enveloppe.

Galerie 815
présente / presents

AU CŒUR DES ARBRES
DE LOUISE CATELLIER

Vernissage : 8 septembre 2022, de 17 h à 19 h
Opening : September 8, 2022, from 5 to 7 p.m.

Les œuvres seront exposées jusqu'au 21 octobre 2022.
The artwork will be on display until October 21, 2022.

INFO : 705 362-4900
conseildesartsdehearst.ca/galerie-815
@galerie.815

Le Conseil des Arts de Hearst



Diminution du poids des francophones dans le Nord de l'Ontario

Par Julien Cayouette - IJL - Réseau.Presse - Le Voyageur

La langue française a connu un recul important au Canada et dans le Nord Ontario entre 2016 et 2021. Les données sur la langue du recensement de 2021, présentées le 17 août par Statistique Canada, présentent une diminution évidente du nombre de francophones et de leur poids démographique dans la région. Même si le nombre total de locuteurs français a augmenté au Canada (voir le premier tableau), ils représentent un plus petit pourcentage de la population. L'explication est simple : l'anglais et les autres langues ont progressé plus rapidement. Le bilinguisme anglais-français suit une tendance similaire à l'extérieur du Québec. Il y a 53 000 personnes bilingues hors Québec, mais représentent 9,5 % de la population, comparative-ment au 9,8 % en 2016. La proportion est cependant restée stable, autour de 18 % dans le tout Canada, car la proportion de personnes bilingues a augmenté au Québec.

« Il y a vraiment une diminution du nombre de personnes qui vont connaître ou utiliser uniquement le français. On constate qu'il y a plus de mixité », explique l'analyste principale chez Statistique Canada, Émilie Lavoie. « Dans le Nord de l'Ontario, on sait que les populations francophones sont plus âgées, donc ça peut être un facteur qui explique les changements. » Il y a bien une augmentation du nombre de locuteurs de langue étrangère dans toutes les régions. Par exemple, les langues hindi et pendjabi sont de plus en plus présentes dans les villes du Nord de l'Ontario. Un effet prévisible, puisque, selon le coordonnateur du Réseau du Nord pour le soutien à l'immigration francophone, Thomas Mercier, presque un tiers des immigrants

canadiens hors Québec proviennent présentement de l'Inde.

Nord de l'Ontario

En Ontario, et dans la région du Nord plus précisément, le poids démographique des francophones a diminué ainsi que leur nombre absolu aussi (voir le 2e tableau).

Le critique officiel des Affaires francophones du Nouveau Parti démocratique de l'Ontario, le député de Mushkegowuk—Baie James, Guy Bourgouin, s'est empressé de critiquer le gouvernement de Doug Ford pour la dégringolade.

« Pendant son dernier mandat, le gouvernement Ford a éliminé le chien de garde de la langue française et laissé de grandes lacunes lorsqu'il a modernisé la Loi sur les services en français. Ces lacunes ont un impact sur nos services en français, facilitent l'assimilation à d'autres langues et découragent les efforts déployés par notre population de langue française en vue d'une immersion continue en français. » Même les municipalités considérées comme des bastions francophones ne sont pas à l'abri. À Nipissing Ouest, le français est en baisse de 9,2 % comme langue prédominante à la maison. Kapuskasing et Hearst ont aussi vu des diminutions, quoique moins importantes.

Le manque de nouveaux arrivants est pointé du doigt, mais il ne faut pas mettre de côté l'effet du vieillissement de la population et de l'assimilation, suggère Thomas Mercier.

Des cibles sans plans

Les observateurs remettent surtout la responsabilité de cette diminution au gouvernement fédéral et à son manque de vision et d'engagement pour l'immigration francophone. Avec le vieillissement de cette population

et la baisse du taux de natalité et l'assimilation, cette stratégie demeure la meilleure solution pour contrer la descente.

« Les cibles aux niveaux provincial et fédéral ne sont pas réalistes pour toutes les régions. Cinq pour cent à Sudbury, même si l'on atteignait cette cible-là, elle n'est pas suffisante pour maintenir notre poids démographique », prévient Joanne Gervais. Elle note d'ailleurs que ces cibles ont été établies sans feuille de route ou plan pour les atteindre.

Le coordonnateur du Contact interculturel francophone de Sudbury (CIFS) va plus loin, soulignant que les stratégies de recrutement d'immigrants laissent de côté les pays les plus prometteurs pour les francophones.

« Le problème du projet Destination Canada, c'est qu'ils vont dans des pays francophones où il y a très peu d'immigration vers le Canada. Ils ne vont pas en Afrique de l'Ouest. Ils sont toujours en Europe et parfois au Maghreb, déplore M. Hassan. Ça doit changer. » Il se demande si l'on ne voit pas dans ces choix un autre effet du racisme systémique.

Thomas Mercier affirme que la communauté francophone sait ce dont elle a besoin : un programme d'immigration géré par et pour les francophones et localement. « Il faut aussi lier les cibles en immigration francophone à l'ensemble des programmes d'IRCC [Immigration, Réfugiés et Citoyenneté

Canada] ou de la province ou de la municipalité. C'est bien beau d'avoir une cible qui flotte en l'air, mais il n'y a rien qui force concrètement ces cibles-là à être atteintes. »

Gouled Hassan s'inquiète d'une tendance qu'il voit sur le terrain, mais qui ne se manifeste pas encore dans les données : la perte de la deuxième génération des immigrants francophones. « Il y a plusieurs [immigrants] qui mettent leurs enfants dans des écoles anglophones. Si cette tendance continue, on va perdre toute la deuxième génération. » Il voit certains parents faire ce choix après avoir eu de la difficulté à s'intégrer dans la communauté en raison de leur manque de connaissance de l'anglais. Ils veulent éviter à leurs enfants de vivre les mêmes difficultés, « ce qui n'est pas le cas du tout ».

En avril 2022, la Fédération des communautés francophones et acadienne a demandé aux gouvernements d'augmenter les cibles d'immigration francophone à 12 % dès 2024 et 20 % en 2036.



Évolution de l'utilisation du Français comme première langue officielle parlée

	2016	2021
Canada	7,7 M (22,2 %)	7,8 M (21,4 %)
Ontario	504 130 (3,8 %)	484 425 (3,4 %)
Timmins	14 755	13 155
Kapuskasing	5410	5120
Hearst	4365	4080

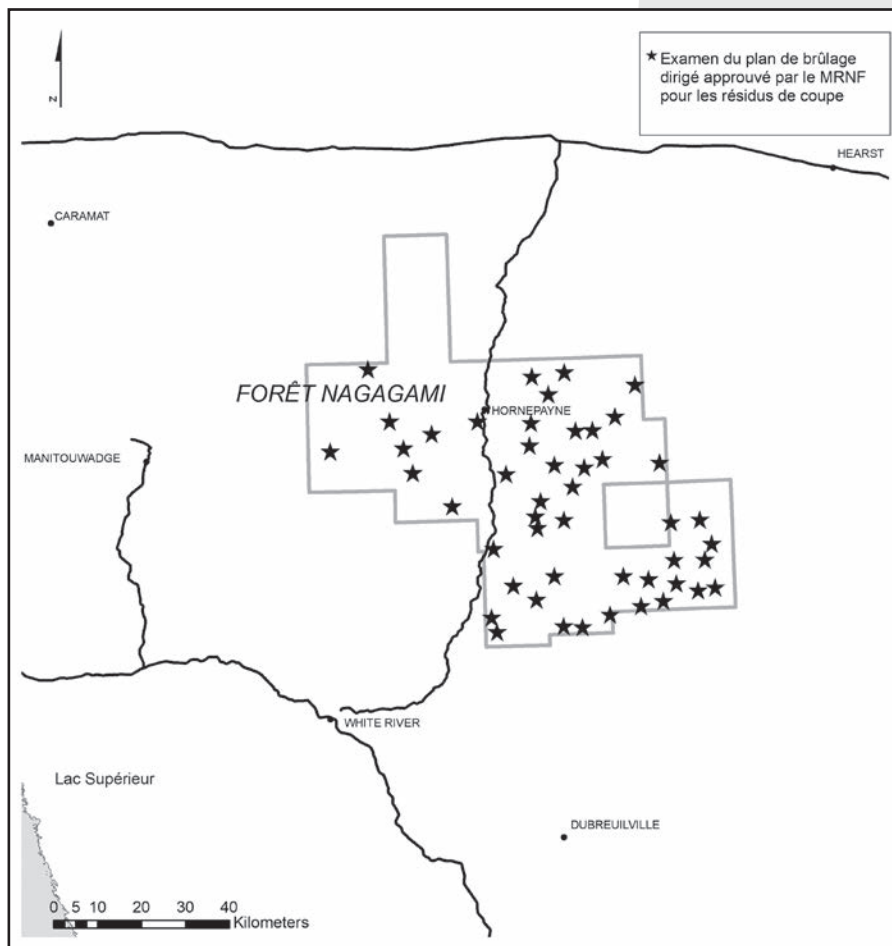
Évolution du Français comme langue maternelle

	2016	2021
Ontario	490 723 (3,7 %)	463 120 (3,3 %)
Timmins	14 885 (35,9 %)	13 225 (32,5 %)
Cochrane	2010 (38,3 %)	1755 (32,9 %)
Smooth Rock Falls	855 (66,0 %)	685 (58,1 %)
Fauquier-Strickland	385 (72,0 %)	315 (67,0 %)
Moonbeam	970 (79,3 %)	820 (71,0 %)
Kapuskasing	5380 (65,6 %)	5030 (63,3 %)
Val Rita-Harty	575 (74,5 %)	535 (70,9 %)
Mattice-Val Côté	550 (85,4 %)	445 (81,7 %)
Hearst	4320 (86,7 %)	3995 (84,4 %)
Dubreuilville	510 (83,6 %)	460 (80,0 %)

INSPECTION

Examen du plan de brûlage dirigé approuvé par le MRNF pour les résidus de coupe - Forêt Nagagami

Le **ministère des Richesses naturelles et des Forêts (MRNF)** de l'Ontario vous invite à examiner le plan de brûlage dirigé approuvé par le MRNF pour les résidus de coupe, qui sera exécuté dans la **forêt Nagagami** (voir la carte).



Dans le cadre de nos efforts soutenus pour régénérer et protéger les forêts de l'Ontario, des endroits où des coupes ont eu lieu récemment ont été sélectionnés pour faire l'objet d'un brûlage dirigé conformément aux lignes directrices énoncées dans le *Manuel sur le brûlage dirigé* du MRNF. Le brûlage dirigé permettra de réduire la zone recouverte de résidus de coupe tout en augmentant la superficie de la forêt qui pourra être régénérée et en diminuant les risques d'incendie. Le brûlage devrait être lancé entre le **1^{er} octobre 2022** et le **24 décembre 2022**.

Le plan de brûlage dirigé approuvé, qui indique les endroits où le brûlage aura lieu et qui comprend des cartes de ces endroits, peut être consulté par le public, par voie électronique, en communiquant avec First Resource Management Group et en visitant le Portail d'information sur les richesses naturelles <https://nrip.mnr.gov.on.ca/s/fmp-online?language=fr>, et ce, jusqu'au **31 mars 2022**, date à laquelle le Calendrier annuel de travail expirera.

Les personnes et les organisations intéressées et touchées peuvent demander à rencontrer à distance le personnel du MRNF pour discuter du plan de brûlage dirigé. Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

Waurner Adema, F.P.I.
Aménagiste forestier int.
Ministère des Richesses naturelles et des forêts
Bureau du district de Wawa
48 Mission Road, Wawa (Ontario) PoS 1K0
tél. : 705 992-5603
courriel : waurner.adema@ontario.ca

Information in English: Waurner Adema at 705-992-5603.

Jack McClinchey, F.P.I.
Aménagiste en sylviculture
First Resource Management Group
22, rue Paget Nord
New Liskeard (Ontario) PoJ 1P0
tél.: 705 622-8826, poste 118
courriel : jack.mcclinchey@frmg.ca



1^{ER} PRIX :
5 000 \$
EN ÉPICERIE



2^E PRIX :
3 000 \$
EN ESSENCE



3^E PRIX :
1 000 \$
COMPTANT



4^E PRIX :
500 \$
COMPTANT





*Prix service
excellence...
le choix des sociétaires!*

Dans le cadre de la semaine de la coopération, la Caisse Alliance organisera un Gala Reconnaissance et remettra 8 prix pour souligner les efforts de ses employés et de ses centres de services.

Le prix service excellence vise à reconnaître le service de qualité d'un centre de services.

Rendez-vous au caissealliance.com/gala-reconnaissance ou passez à votre centre de services. Faites votre choix et aidez-nous à déterminer le gagnant.

HSP : une semaine de représentation artistique de gens de chez nous !

Par Renée-Pier Fontaine

L'évènement annuel Hearst sur les planches a eu lieu la semaine passée au Conseil des Arts de Hearst. La soirée d'humour prévue pour le mardi 23 août a dû être annulée puisqu'un des membres du trio le Trip à Trois Podcast a contracté la Covid-19 et le CAH ne se sentait pas à l'aise d'aller de l'avant avec le spectacle. C'est donc mercredi que les activités ont commencé avec la soirée de contes dans le cadre du 100^e de la ville de Hearst. Les histoires écrites et racontées par le couple Danielle et Joël Lauzon étaient tirées de leur imagination, mais se déroulaient toutes dans la communauté quand même.

Michel Blais avait composé deux contes musicaux qu'il a interprétés pour la foule. Lise Camiré-Laflamme a ensuite lu des passages du livre écrit par sa soeur, Agathe Camiré au sujet de la vie de sa mère intitulée : Ma vie sur le bord de la Mattawishkwa.



Photo : Francine Savoie - Jansson

C'est Gérard Payeur qui a terminé la soirée en racontant l'histoire fascinante de Marguerite Comeau, cette femme d'affaires avant-gardiste propriétaire du bar Queens à une époque où les femmes n'avaient même pas le droit de sortir sans leur mari. Pour ce qui est des arts visuels, le CAH avait invité la population cet

été à se rendre dans leurs locaux pour peindre des toiles de 4" x 4" et ce sont ces toiles qui étaient en exposition à la Galerie 815. Pour clore la semaine, deux soirées musicales ont eu lieu le vendredi et le samedi, les deux soirées ont fait salle comble. Pour le volet instrumental, le groupe de musiciens sur scène était

composé de Roger Lanthier, Luc Poulin, Raymond Piette, Alain Fillion et André Lanthier. Et du côté des chanteurs, Mario Villeneuve, Martin Villeneuve, Mélanie Veilleux, Mélissa Larose, Victor Granholm, Josée Mitron, Marcel Côté, Patrice Forgues, Whitney Otis, Guy Morin et Marie-Pier P. Leclerc ont interprété de grands succès.



Photo : Francine Savoie - Jansson



Thérèse raconte Nouvelle chronique sur la vie d'antan au Lac : Le temps des Fêtes

Mes parents étaient très pauvres et devaient être bien débrouillards. C'est surtout dans le temps des Fêtes qu'il fallait faire preuve d'ingéniosité. Je vais te raconter ce qu'ils faisaient.

Quelques semaines avant Noël, voici que nos jouets disparaissaient. Les garçons cherchaient leurs camions en bois. Les filles ne trouvaient plus leurs poupées. Quand on se plaignait à ma mère, elle répondait : « Vous devriez prendre mieux soin de vos jouets et les ranger. »

La nuit de Noël, nos poupées revenaient avec des vêtements tout neufs, des vêtements confectionnés à la main, à la lueur de la lampe à l'huile. (Tu sais, la lampe à l'huile qui est sur le foyer au chalet? C'est cette lampe.) Ma mère dit qu'elle s'installait sur la tablette du fourneau du poêle à bois. Elle gardait tout près d'elle une grande couverture pour cacher son travail au cas où un des enfants se lèverait. Plus d'une fois, elle a confectionné une robe pour ma poupée avec des retailles de tissu qui restaient d'un morceau avec lequel elle avait fait une robe pour moi. Imaginez la patience que ça prenait pour faire tout cela à la main!!

Mon père se cachait dans la grange pour donner une nouvelle couche de peinture sur les camions des garçons. C'était des camions qu'il avait confectionnés lui-même. Les roues étaient des rouleaux vides de fil, les lumières étaient des boutons. Parfois, il ajoutait un détail pour changer

un peu l'apparence du camion... et le tour était joué!

La veille de Noël, la coutume voulait qu'on pendre nos bas de laine près du poêle à bois. Le lendemain matin, on y retrouvait une pomme et une orange ainsi qu'une poignée de bonbons durs. Les fruits frais étaient très rares chez nous. On avait des oranges seulement à Noël et quand on était malade... Des fois, ça nous tentait de faire semblant d'être malades seulement pour avoir des oranges. On achetait des bananes quelques fois durant l'été. Tout un évènement! On mangeait tout, on grattait même le dedans de la pelure. Sans farces!

Quand j'eus atteint l'âge de 7 ou 8 ans, j'allais à la messe de minuit habituellement avec mon père parce que ma mère devait garder ceux qui étaient trop petits pour sortir la nuit. Notre moyen de transport : une voiture tirée par la Grise. Arrivés à destination, Papa attachait le cheval à un gros poteau, près de l'église. Une fois, le cheval était parti. Mon père pense que c'est un copain qui lui a joué un tour, il a retrouvé la Grise derrière le magasin général en face de l'église.

Le temps des Fêtes durait de Noël jusqu'au 7 janvier, la fête des Rois. On décorait notre arbre de Noël seulement le 24 décembre. On avait des repas de famille avec les frères et les sœurs de ma mère avec leur famille... Chaque famille recevait la gang à tour de rôle. Le jour des Rois, l'hôtesse faisait deux gâteaux dans lesquels elle cachait une fève : un gâteau pour les femmes et un pour les hommes. Celui et celle qui trouvaient la fève dans son morceau de gâteau étaient couronné(e)s roi ou reine. Je crois que cette tradition est maintenant disparue.

Thérèse Germain St-Jules

Votre journal appuie
L'ACHAT



Commerçants,
**EN FAITES-VOUS
AUTANT?**

Vérification éclair : Non, 4 médecins de Toronto ne sont pas décédés à cause du vaccin

Par Kathleen Couillard



Agence
Science-Press



Dans le lot de fausses nouvelles et affirmations douteuses qui circulent, plusieurs peuvent être déboulonnées en quelques étapes faciles. Il n'est pas toujours nécessaire de procéder à une longue vérification des faits. Le Détecteur de rumeurs répond ainsi à une lectrice intriguée par la mort de quatre médecins à Toronto en juillet.

Cette lectrice, Stéphanie, nous a envoyé ce message :

Mon conjoint est très « réseaux sociaux » et j'essaie de lui faire comprendre qu'il faut toujours vérifier les sources de l'information diffusée. [...] [Il] est convaincu que 4 médecins trentenaires seraient morts, la même semaine, suite à leur vaccination, dans le même hôpital, à Toronto...

Retourner à la source

Sur les réseaux sociaux, il est important d'essayer de retrouver l'information d'origine. Dans un cas comme celui-ci, une recherche rapide sur Google avec l'expression « médecins Toronto décès soudain » (ou l'équivalent en anglais) permet d'identifier plusieurs textes d'actualité qui font référence à cette rumeur.

C'est d'abord le site Hollywood LA News qui aurait rapporté l'histoire le 23 juillet, en titrant *Four Canadian Doctors in Toronto Area Died Last Week*. Le site ne se base toutefois que sur des captures d'écran d'origine inconnue, montrant supposément des mémos envoyés au personnel du Trillium Health Partners, un réseau d'hôpitaux desservant Mississauga et l'ouest de Toronto, et annonçant le décès de trois médecins entre les 17 et 21 juillet.

L'article parle également de la mort d'un 4^e médecin, au North York General Hospital, le 16 juillet. Ce dernier serait mort d'une crise cardiaque. La cause des autres décès n'était pas mentionnée dans la première version de l'article, mais son auteur juge néanmoins nécessaire de souligner que la deuxième dose de rappel du vaccin contre la COVID-19 était disponible depuis le 14 juillet en Ontario.

Le 28 juillet, le site web américain Gateway Pundit publie à son tour un article intitulé *Three Doctors from the Same Hospital "die suddenly" in the same week after Hospital Mandates Fourth COVID Shot*. L'auteur de l'article explique que cette histoire aurait été révélée sur Instagram le 22 juillet par une « journaliste indépendante » appelée Monique qui aurait partagé les préoccupations d'une infirmière.

La crédibilité des sources

La première étape avant de partager ce genre de rumeurs serait d'en apprendre plus sur ses sources. Si les captures d'écran sont d'origine inconnue, il n'en est pas de même de « Monique ».

Elle se présente effectivement comme journaliste indépendante sur son compte Instagram, mais il est difficile de trouver assez d'informations à son sujet pour confirmer son identité. Par ailleurs, une visite rapide de son compte permet de constater qu'elle partage beaucoup de contenus antivaccination.

Pour ce qui est du Hollywood LA News, ce site spécifie qu'il « déteste les terroristes, les intimidateurs, en particulier les représentants du gouvernement et les organisations médiatiques ». Le site comporte aussi une section spécialement dédiée aux « décès post-vaccination ». Enfin, le Gateway Pundit mentionne adopter un point de vue « conservateur », mais fait partie des sites fréquemment pointés pour leur diffusion de fausses nouvelles. Il est aussi fréquemment associé à l'extrême-droite.

Dans les trois cas, ces sources ne semblent donc pas fiables.

Un raisonnement douteux

Par ailleurs, l'association qui est faite entre la dose de rappel du vaccin et ces décès est ce qu'on appelle un raisonnement post hoc ergo propter hoc (« à la suite de cela, donc à cause de cela ») où on prétend que parce qu'un événement s'est produit avant un autre, cela signifie que le premier a causé le deuxième. Or, il va de soi qu'une séquence temporelle n'indique pas une causalité.

Vérifier auprès d'autres sources

En poursuivant cette recherche rapide sur Google, on peut trouver d'autres sources, plus crédibles, qui ont réalisé une vérification des faits (CTV News Toronto, AP News, Reuters, FactCheck.org). On apprend ainsi que l'hôpital a publié un communiqué le 28 juillet pour confirmer le décès des trois médecins, mais aussi pour réfuter la rumeur en cours.

Des journalistes ont également consulté les notices nécrologiques (par exemple, celle-ci) et ont pu constater que leurs décès n'étaient pas soudains, mais plutôt le résultat de longues maladies, dont le cancer. Ces informations ont d'ailleurs été ajoutées à la toute fin des articles du Hollywood LA News et du Gateway Pundit, dans des mises à jour qui arrivent toutefois plusieurs paragraphes après les allusions aux vaccins. Le Gateway Pundit n'a même pas modifié son titre qui, en date du 23 août, continuait de faire cette association d'idées.

Please share- 3 physicians at the Mississauga hospitals have died this week. 1st memo Monday, 2nd Tuesday, 3rd Thursday. Cause of death wasn't shared in the memo, but how many times have 3 doctors died in 1 week, days after the hospital started administering the 4th shot to staff. This is in addition to the physician who worked at north York general who died this week while out running. How many more "coincidences" will people accept. These shots need to be pulled ❤️



MOT CACHÉ

M	C	N	B	C	E	R	Y	T	E	C	N	A	L	U	B	M	A	C	E
O	D	O	P	A	I	T	E	A	E	H	O	R	A	I	R	E	S	H	R
N	E	I	C	O	G	F	T	S	W	L	N	O	I	V	A	B	U	A	E
O	P	T	O	N	S	A	A	E	E	M	E	T	R	O	I	A	N	R	T
R	L	A	M	I	V	T	G	R	V	A	A	P	A	C	X	T	I	G	P
A	A	T	M	M	E	E	E	E	T	A	U	R	H	E	A	E	M	E	O
I	C	R	E	E	L	R	M	N	R	M	N	A	T	E	T	A	R	M	C
L	E	O	R	H	O	F	O	E	A	N	U	R	E	C	R	U	E	E	I
S	M	P	C	C	M	S	I	N	O	F	E	T	A	C	O	I	T	N	L
I	E	X	E	A	I	L	U	I	F	S	N	F	O	E	N	N	Q	T	E
L	N	E	R	A	O	T	T	E	S	O	U	E	A	B	R	E	V	U	H
O	T	C	G	R	E	A	U	E	I	N	L	V	U	U	E	O	S	O	E
C	H	R	T	N	L	R	D	T	I	I	I	C	E	Q	T	U	N	S	I
E	A	E	T	U	T	T	A	C	B	M	O	T	O	H	R	O	Q	E	E
C	P	I	C	R	I	N	U	O	N	I	A	R	T	U	I	O	B	A	F
O	O	R	A	S	I	L	M	V	O	I	T	U	R	E	R	C	M	U	P
N	I	J	N	T	A	O	R	U	E	N	E	T	N	O	C	R	U	E	S
C	E	A	S	I	T	M	A	R	C	H	A	N	D	I	S	E	I	L	R
T	R	E	R	U	R	E	I	D	R	A	F	L	E	N	N	U	T	E	E
T	D	E	A	T	R	A	V	E	R	S	I	E	R	O	U	T	E	N	R

Thème : Transport / 6 lettres

A	Conteneur	Horaire	Réseau
Aéronef	Convoi	M	Route
Ambulance	Courrier	Manutention	T
Autobus	D	Marchandise	Taxi
Automobile	Déplacement	Marche	Téléphérique
Avion	Desserte	Métro	Terminus
B	Destination	Monorail	Trafic
Bagage	E	Moto	Train
Bateau	Essence	N	Trajet
C	Exportation	Navette	Tramway
Cargaison	F	Paquebot	Transit
Chargement	Fardier	Pétrolier	Traversier
Chauffeur	Fret	Poste	Tunnel
Chemin	Funiculaire	R	Véhicule
Circulation	H	Remorque	Vélo
Colis	Hélicoptère		Voiture
Commerce			

Tous les mardis, vous pouvez lire
vos prédictions de la semaine.



Disponible uniquement sur le site Web
du journal Le Nord, dans la
section « Chroniques »

Réponse du mot caché :

CAJONNI

Salade de fruits



ÉTAPES DE PRÉPARATION

1-Dans un bol, mélanger les pêches, le fruit de la passion et le sucre.

2-Laisser reposer environ 10 minutes ou jusqu'à ce que le sucre soit dissout. Ajouter les framboises et mélanger délicatement.

3-Servir seule, avec des biscuits, ou avec de la crème glacée.

INGRÉDIENTS

- 2 pêches, dénoyautées et coupées en 8 morceaux (ou 1 pêche blanche)
- 1 pêche jaune, dénoyautée et coupée en 8 morceaux
- 1 fruit de la passion, la pulpe et les graines
- 15 ml (1 c. à soupe) de sucre
- 500 ml (2 tasses) de framboises fraîches



SUDOKU

							4	
9			1		4		3	6
			2	6	9	7		
1			5					
3			4	2	8	6	9	
	6							7
6			3					9
	4	9			7	3		5
7		3	6		2		8	

RÈGLES DU JEU :

Vous devez remplir toutes les cases vides en plaçant les chiffres 1 à 9 une seule fois par ligne, une seule fois par colonne et une seule fois par boîte de 9 cases.

Chaque boîte de 9 cases est marquée d'un trait plus foncé. Vous avez déjà quelques chiffres par boîte pour vous aider. Ne pas oublier : vous ne devez jamais répéter les chiffres 1 à 9 dans la même ligne, la même colonne et la même boîte de 9 cases.

RÉPONSE DU JEU N° 787

4	8	1	2	6	9	3	5	7
5	9	3	7	1	8	6	4	2
6	7	2	5	4	3	1	8	9
7	5	8	1	3	6	2	9	4
1	6	9	8	2	4	5	7	3
3	2	4	9	7	5	8	6	1
8	1	7	6	9	2	4	3	5
9	3	5	4	8	1	7	2	6
2	4	6	3	5	7	9	1	8

AVIS DE DÉCÈS



Ginette Coll

Nous avons le regret d'annoncer le décès de Ginette « Nenette » Coll, le 23 août 2022, à l'âge de 76 ans, à l'Hôpital Notre-Dame de Hearst.

Elle laisse dans le deuil son époux Ghislain, sa fille Sonia, ses deux petits-enfants Céleste et Pascal, tous de Hearst ainsi que sa sœur Louissette (Edwin) Showalter d'Emo.

Elle aimait consacrer son temps à ses petits-enfants, sa fille et ses deux chattes qu'elle adorait. Elle cuisinait avec passion et aimait beaucoup la pêche, la chasse, le camping, les marches au camp et la cueillette de fruits.

On se souvient de Nenette comme étant une femme d'une incroyable générosité, qui voulait toujours faire plaisir à son entourage. De nature très taquineuse, elle faisait toujours rire les siens.

La famille apprécierait les dons envers la Fondation de l'Hôpital Notre-Dame.

Une célébration de vie a eu lieu le samedi 27 août 2022.



Gervais Lacroix

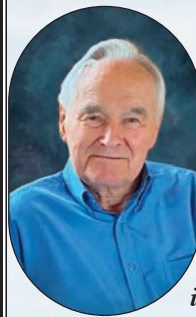
Nous avons le regret d'annoncer le décès de M. Gervais Lacroix, le vendredi, 26 août 2022 à l'âge de 89 ans à l'hôpital Notre-Dame de Hearst. Il laisse dans le deuil ses 3 enfants; Jules, Yvon et Sylvie (Paul Brunelle), tous de Hearst. Il laisse également dans le deuil 7 petits-enfants; Jessie, Jason, Stéphanie, Julianne, Francis, Rose et Patrick ainsi que 4 arrière-petits-enfants; Noémie, Océane, Noah et Alexia.

Il laisse de très beaux souvenirs dans le cœur de ses 5 frères; Jean-Denis (Micheline), Claude (Lise), Luc (Sylvie), Michel (Lisette) et Lucien, ainsi que ses sœurs; Jeanine, Monic (Gerry), Lucille (Jean-Denis), Diane (Normand), Micheline (Marie-Louis), ses belles-sœurs; Angeline, Marcelle, ainsi que plusieurs neveux, nièces, parents et amis (es). Il fut précédé dans la mort par son épouse Françoise (née Bernard), ainsi que 7 frères; Léopold, Gaston, Louis, Maurice, Émilien, George et Lionel ainsi que sa belle-sœur; Thérèse et son beau-frère; Jean-Marc.

On se souvient de Gervais comme un homme travaillant. Il était bien connu dans la région quand il était camionneur et gérait sa propre compagnie G. Lacroix Trucking. Il était un père et un grand-père aimant, généreux et avait toujours à cœur le bien-être de sa famille. Il aimait la chasse et la pêche, et par la suite, les parties de cartes et de crib au Club Action sont devenues ses passe-temps. Gervais était aussi membre des Chevaliers de Colomb.

La famille apprécierait les dons à la Fondation de l'hôpital Notre-Dame de Hearst. Les visites auront lieu le jeudi, 1er septembre 2022 à compter de 14 h à 16 h pour la famille ainsi qu'en soirée de 19 h à 21 h pour le public.

Les funérailles auront lieu le vendredi, 2 septembre 2022 à 10 h 30 en la cathédrale Notre-Dame de l'Assomption de Hearst avec le Père Aimé Minkala comme célébrant.



Sincères remerciements Yvan Jacques

Une personne chère ne nous quitte jamais. Elle vit au plus profond de notre cœur et pour la revoir... il suffit de fermer les yeux.

Un être cher nous a quittés, c'est un peu une partie de nous-mêmes qui s'en est allée. Il faut se rendre à l'évidence, l'absence sera toujours là, il faudra apprendre à vivre avec... Mais son souvenir et les moments heureux passés ensemble resteront à tout jamais gravés en nous. Il y aura toujours une place dans nos cœurs pour se remémorer à quel point c'était une belle personne.

Nous tenons à vous exprimer nos remerciements après le décès de notre papa, notre grand-papa, notre grand-père ainsi que notre beau-papa. Votre soutien et votre présence nous ont été précieux, et même indispensables pour nous permettre de surmonter la douleur de son départ.

Un merci spécial au personnel du 3^e plancher de l'Hôpital Notre-Dame, aux intervenants de santé familiale, à Cathy du salon funéraire Fournier pour son accueil bienveillant et ses conseils judicieux, au père Aimé pour avoir célébré la cérémonie, aux membres de la chorale et à Martin Villeneuve pour les beaux chants ainsi qu'à Carole Roy et ses aides pour le bon repas.

Une nouvelle étoile illumine la nuit... et elle brillera à jamais.

Dans nos cœurs pour toujours !!

*Margot, Gaëtane
et familles*



GENERAC®

AUTHORIZED DEALER

SALES | SERVICE | INSTALLATION

Stéphane NÉRON
Electrical contractor

705 362-4014
ElectricalPowerSolutions@outlook.com

RESIDENTIAL | COMMERCIAL | INDUSTRIAL

Améliorez votre
humeur en faisant
15 à 30 minutes
d'exercice modéré

CANADA.CA/SANTE

Canada

BINGO

Gagnez gros !!!
1800\$
en prix à gagner
ce samedi
3 septembre à 11 h
sur les ondes de
CINN911

VISITEZ NOTRE SITE WEB
WWW.LEJOURNALLENORD.COM



Offre d'emploi JOURNALISTE

Être journaliste pour **Le Journal Le Nord**, c'est bien plus qu'écrire des articles!

C'est aussi :

- Travailler en équipe avec des gens sympathiques;
- Rencontrer des personnalités inspirantes dans la région;
- Contribuer à la pérennité des médias locaux.

Vous avez une formation — ou de l'expérience — en journalisme ou en communications? Votre français écrit est très bon?

Vous êtes à l'aise avec les réseaux sociaux? Vous souhaitez œuvrer dans un environnement où la rigueur et l'éthique journalistique sont primordiales?



Si vous avez répondu « oui » à la plupart de ces questions envoyez-nous votre CV et une lettre de présentation à smcinnis@hearstmedias.ca.



OFFRE D'EMPLOI AIDE AUX ACTIVITÉS POSTE À TEMPS PLEIN

Le Foyer des Pionniers est à la recherche d'une personne énergique avec un bon sens de l'organisation qui peut faire preuve d'initiative et d'entregent. Elle sera responsable d'offrir des activités récréatives et sociales pendant la journée, les soirs et les fins de semaine qui bénéficient à tous les résidents et qui prennent compte de leurs intérêts.

Qualifications :

- Diplôme collégial ou universitaire en sciences du loisir, en loisirs thérapeutiques, en kinésiologie ou un autre domaine connexe;
- Capacité de travailler de façon autonome et en équipe;
- Ouverte à l'éducation continue;
- Bonnes relations interpersonnelles;
- Bonne assiduité;
- Savoir s'adapter;
- Bilinguisme (français/anglais) oral et écrit.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur demande d'emploi au plus tard le **7 septembre 2022 à 12 h** à l'attention de :

Nathalie Morin - Directrice générale

nmorin@hearst.ca

Foyer des Pionniers

67, 15^e Rue, C.P. 1538

Hearst, ON P0L 1N0

Téléphone : 705 372-2978

Télécopieur : 705 372-2996

Nous remercions à l'avance toutes les personnes qui soumettront leur candidature. Toutefois, nous communiquerons uniquement avec les personnes sélectionnées pour les entrevues.



Serge G&D Repair Inc.

OFFRE D'EMPLOI

NOUS SOMMES À LA RECHERCHE D'UN(E)

COMMIS AU COMPTOIR DES PIÈCES (PARTS COUNTER CLERK)

TEMPS PLEIN

Tâches :

- Servir les clients au comptoir
- Localiser les pièces et autres matériaux
- Donner les pièces aux techniciens
- Aider à placer l'inventaire
- Compléter toutes les informations d'expédition, de réception, d'inventaire et de stock

Qualifications :

- Avoir de bonnes compétences en service à la clientèle, par téléphone ou en personne
- Bonne communication orale et écrite
- Posséder le sens des responsabilités
- Entrer des données à l'ordinateur
- Avoir une belle personnalité, de l'entregent et le désir d'offrir un travail de qualité à la clientèle et au personnel

Salaire : compétitif avec possibilité d'avancement

Les personnes intéressées sont priées d'envoyer leur C.V. par courriel à l'attention de Lucie Beauvais, ou de l'apporter à l'adresse ci-dessous :

luciebeauvais13@hotmail.ca

214, route 11 Est - Hearst

Téléphone : 705 362-5633



Serge G&D Repair Inc.

OFFRE D'EMPLOI

NOUS SOMMES À LA RECHERCHE D'UN(E)

MÉCANICIEN-NE

TEMPS PLEIN

Tâches :

- Faire des réparations aux composants mécaniques
- Effectuer des entretiens réguliers
- Travailler efficacement et sécuritairement

Qualifications :

- Avoir de bonnes compétences en matière de réparation et en communication
- Être attentif(ve) à la sécurité du travail et travaillant(e)
- Posséder le sens des responsabilités

Salaire : compétitif avec possibilité d'avancement

Les personnes intéressées sont priées d'envoyer leur C.V. par courriel à l'attention de Lucie Beauvais, ou de l'apporter à l'adresse ci-dessous :

luciebeauvais13@hotmail.ca

214, route 11 Est - Hearst

Téléphone : 705 362-5633

Un tournoi de pêche à Hearst après 15 ans d'absence

Par Steve Mc Innis

Les professionnels de la pêche avaient rendez-vous à la Marina située sur le lac Pivabiska dans le cadre du Northern Ontario Walleye Trail. Un total de 43 équipes de deux personnes étaient inscrites pour passer la dernière fin de semaine sur la chaîne des lacs.

Le dernier tournoi de pêche du genre à Hearst avait eu lieu en 2007. Après 15 années sans organisation, un comité improvisé de sept personnes s'est relevé les manches pour relancer cette activité pour faire partie du circuit nord-ontarien. « Nous ne sommes pas encore incorporés, mais nous espérons le faire au cours de la prochaine année pour être officiellement reconnus comme un organisme à but non lucratif »,

indique Crystel Vallée du comité organisateur.

Tout indique que cette compétition deviendra un rendez-vous annuel. L'argent amassé permettra au cours des prochaines années d'acheter l'équipement nécessaire pour améliorer l'expérience des pêcheurs et faciliter l'organisation du tournoi. Cette année 43 équipes étaient en lice pour amasser des points ce qui représente la moitié des participations des six autres tournois du circuit. « Le fait de revenir de la pandémie a découragé plusieurs pêcheurs et on a plusieurs bateaux qui ont tout simplement annulé à la dernière minute pour toute sorte de raison », explique Mme Vallée. L'organisation estime avoir

obtenu de très bons commentaires et espère que le bouche-à-oreille permettra d'attirer d'avantage d'embarcation l'an prochain.

Ce tournoi permet d'accueillir des pêcheurs des quatre coins de l'Ontario passant par Thunder Bay, Sudbury et du Sud de la province. « Nous avons des participants qui ont conduit près de 11 heures pour faire partie

du tournoi », se réjouit-elle.

Les gagnants de la fin de semaine à Hearst ont ainsi accumulé des points pour tenter de gagner la pole position du circuit en fin de saison. « On va poursuivre l'évolution des standards des tournois de pêche, perfectionner ce que nous avons déjà commencé dans le but de devenir un événement incontournable pour les participants. »



Photo : Facebook Hearst Walleye Challenge

L'homme le plus fort du Canada est de Kapuskasing

Par Steve Mc Innis

On apprenait la fin de semaine dernière que Maxime Boudreault avait obtenu le titre de l'homme le plus fort du Canada. Le Kapuskois a remporté ce titre lors du Championnat canadien des hommes forts qui avait lieu au Québec.

Maxime avait obtenu la 3^e place au Championnat du monde de l'homme fort en 2021 et n'a pas donné de chance à personne cette année. Le milieu franco-ontarien de la province se fait un plaisir de souligner qu'il est devenu le premier franco-ontarien à

obtenir ce titre.

Sa victoire qui a eu lieu samedi dernier avait une saveur particulière puisqu'il a dédié cette grande victoire à sa mère décédée à pareille date il y a quelques années.

Les amateurs de compétitions d'homme fort de la région connaissent très bien ce grand gaillard pour l'avoir affronté à plusieurs reprises. L'homme le fort au Canada demeure maintenant à Thunder Bay et fait la promotion de l'activité physique et de la santé.



Photo : Facebook

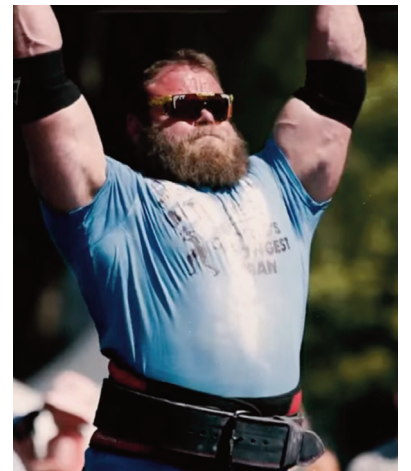


Photo : Youtube

Une Kapuskoise se démarque en natation

Par Steve Mc Innis

La nageuse Danika Éthier qui est originaire de Kapuskasing a participé à sa première compétition internationale junior à Hawaï. L'athlète n'est pas revenue avec une médaille, mais avec un

bagage incroyable d'expérience.

Au 100 mètres brasse, elle a été en mesure de se placer en 6^e position et au 200 mètres brasse, son nom est apparu à la 11^e position.

Ces résultats sont plus que satisfaisants puisque la nageuse n'avait jamais compétitionné dans une piscine en plein air. La nageuse a dû s'adapter à la chaleur et la lumière qui ont un

effet sur ses performances.

La Kapuskoise poursuit son rêve du côté du Québec cette année. Elle sera en mesure de pratiquer avec l'équipe de l'Université Laval.



Photos de courtoisie

Les Lumberjacks au centre récréatif Claude Larose

**VENDREDI
2 SEPTEMBRE
19 H**

GO JACKS GO !!!

NE MANQUEZ SURTOUT PAS !!!

ICI, on se SOUTIENT!



MERCI

à ces gens d'affaires et de cœur
de chez nous pour leur soutien envers
leurs confrères entrepreneurs.

**CAMPAGNE FIERTÉ COMMUNAUTAIRE 2022-23
DÉBUTE EN SEPTEMBRE, POUR ET PAR HEARST**

